



Paris, le 30 octobre 2012

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

À

**Monsieur Vincent PEILLON**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Cette année, le Printemps des Poètes, fêtera son 13ème anniversaire. Cet événement initié par Jack Lang est désormais solidement implanté dans le paysage culturel français. Il est vrai qu'au-delà de la manifestation nationale du mois de mars, ce sont des milliers d'initiatives qui tout au long de l'année fleurissent aux quatre coins de France, des grandes villes aux plus petits villages.

Au niveau des écoles, ce sont mille et une actions menées dans les classes, les cours de récréation, les cantines...de la lecture d'un poème, chaque matin, par l'enseignant à l'intervention de Brigades d'Intervention Poétique, les projets sont nombreux. Ils participent de cet accès à la culture pour nos élèves.

Ce succès indéniable n'est possible que par l'existence de l'association «le Printemps des poètes» qui s'engage pour que soient mener à bien ces multiples projets poétiques. L'association impulse conseille, forme, accompagne des projets, met en relation, des auteurs, des éditeurs, des artistes et des enseignants ou renvoie vers des structures ressources identifiées sur tout le territoire.

Or, cette année, nous venons d'apprendre avec surprise qu'une partie significative de la subvention habituellement accordée par le ministère de l'Éducation nationale serait purement et simplement supprimée. Cette décision paraît incompréhensible, l'Éducation nationale étant un des principaux soutiens du printemps des poètes. Elle met en danger la survie de l'association et de leurs quatre salariés.

Monsieur le Ministre, il est de votre responsabilité de soutenir cette initiative culturelle nationale. En conséquence, nous vous demandons de verser l'intégralité de la subvention à l'association « le printemps des poètes » pour que celle-ci continue d'aider les enseignants à faire découvrir la poésie aux élèves des écoles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sébastien SIHR